

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

## ABONNEMENT :

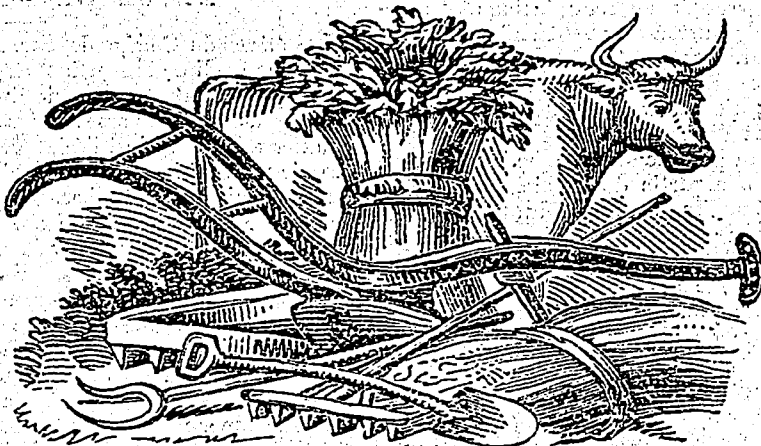
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne  
2e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Comparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### Formation des prairies

#### COMPOSITION DES SEMIS.

(Suite.)

#### Pour une terre argileuse.

Ivraie vivace.....	10 lbs.
Fétuque élevée.....	2½ "
Vulpin des prés.....	2½ "
Phléole des prés.....	2½ "
Houque laineuse.....	1½ "
Agrostis stolonifère.....	1½ "
Dactyle pelotonné.....	1½ "
Flouve odorante.....	6 onces
Trèfle rouge.....	2½ lbs.
Trèfle blanc.....	2½ "
Trèfle hybride.....	1½ "

Et deux autres plantes qui ne sont pas connues dans notre culture; mais que nous pouvons très-bien remplacer, comme nous le verrons plus bas.

#### Pour une terre fortement calcaire.

Ivraie vivace.....	13½ lbs.
Dactyle pelotonné.....	4½ "
Lupuline.....	2 "
Trèfle rouge.....	1½ "
Trèfle blanc.....	1½ "
Sainfoin.....	13½ "

Plus quatre autres plantes le brôme des prés qui entre dans la proportion de 6½ lbs.; le fromental dans la même proportion; le mélilot à raison de 1½ lb. et le cumin, à raison de ¼ lb. Mais ces végétaux ne se rencontrent nulle part sur nos terres. D'ailleurs nous pouvons les remplacer avantageusement par le vulpin des prés, le paturin des prés, la flouve odorante et le paturin commun. Ces derniers végétaux ne sont pas particuliers aux terrains calcaires; néanmoins ils y donnent un produit abondant.

#### Pour une terre tourbeuse et humide.

Ivraie vivace.....	10 lbs.
Agrostis stolonifère.....	1½ "
Agrostis commune.....	1½ "
Phléole des prés.....	2 "
Vulpin des prés.....	1½ "
Houque laineuse.....	1½ "
Trèfle blanc.....	2 "
Trèfle hybride.....	1½ "
Mélilot (ou vesce multiflore).....	1½ "
Cumin (ou gesse des marais).....	2 "

Pour une terre calcaire sèche Demoor nous conseille le mélange suivant à raison de 45 à 60 lbs. par arpent :

Ivraie vivace.....	7½ lbs. à 10 lbs.
Brôme dressé (ou paturin des prés)...	7½ " " 10 "
Dactyle pelotonné.....	7½ " " 10 "
Keulérie à crêtes.....	7½ " " 10 "
Seslerie bleue (ou canche flexueuse) ...	7½ " " 10 "
Trèfle blanc.....	2½ " " 3 "
Trèfle couché.....	1½ " " 2 "
Sainfoin.....	3½ " " 5 "

45 lbs. " 60 lbs.

Pour une terre légère sablonneuse le même auteur nous donne le mélange suivant, à raison de 35 à 45 livres par arpent :

Fétuque ovine.....	5 lbs. à 6 lbs.
Fétuque rouge (ou vulpin des champs) 5	" " 6 "
Brize moyenne (ou paturin des prés) .	4½ " " 6 "
Houque molle (ou flouve odorante)...	3 " " 3½ "
Houque laineuse.....	3 " " 3½ "
Paturin des bois.....	2½ " " 3½ "
Avoine pubescente (ou agrostis comm.)	3 " " 2½ "
Brôme dressé (ou dactyle pelotonné)...	4 " " 5 "
Trèfle rampant.....	3½ " " 4½ "
Lupuline.....	1½ " " 2½ "

35 lbs. " 45 lbs.

Dans les exemples donnés par M. Moll, l'*ivraie vivace* forme la base des semis; mais ce qui pouvait être avantageux dans les circonstances où se trouvait cet excellent agriculteur ne le serait peut-être pas dans notre culture. La plupart de nos lecteurs connaissent peu l'*ivraie vivace*, tandis que la phléole des prés (*mil*) leur est familière. De plus cette plante a fait ses preuves, tout le monde lui accorde un rang distingué dans la production fourragère et cela surtout sur les terrains déterminés par le même agriculteur. Par conséquent on peut, très-facilement, changer dans nos semis de graines fourragères les rôles de ces deux plantes; c'est-à-dire, augmenter la proportion des semences de *mil* et diminuer celle de l'*ivraie vivace*. En agissant ainsi, il n'y aura pas d'innovation sensible puisque le *mil* occupera la plus grande partie du terrain, comme c'est l'usage; seulement en associant l'*ivraie vivace* aux autres plantes des prairies, on pourra mieux parer aux cas d'insuccès, lorsque les saisons ne seront pas complètement favorables à la réussite parfaite du *mil*. Dans ce cas, si le *mil* vient à faire défaut, on aura plus de chance de récolter quand même un produit considérable, et sur le grand nombre de plantes qui entrent dans la composition de chaque semis, il s'en trouve toujours quelques-unes qui résistent mieux que les autres soit aux pluies trop prolongées, soit aux longues sécheresses.

Que chaque cultivateur essaie, nous ne disons pas de faire entrer toutes les plantes des semis que nous avons reproduits des bons auteurs agricoles, mais au moins le plus grand nombre possible, en tenant compte des conditions que nous avons déjà données, et nous n'aurons que d'excellents résultats à constater, soit que l'on utilise l'herbe comme pâturage, soit qu'on la soumette au fauchage.

Dans toutes les situations même les moins favorables à la création des prairies, nous avons à notre disposition un nombre assez considérable de plantes; de sorte que nous n'avons qu'à choisir celles qui nous conviennent le mieux, tant pour le rendement que pour l'espèce de sol qu'elles affectionnent.

Nous savons à quoi nous en tenir sur cette dernière circonstance; et, afin de faire connaître la première, nous allons condenser ce que nous avons déjà dit à ce propos dans nos précédentes causeries.

Le *dactyle pelotonné*, la *phéole des prés* (*mil*), la *houque laineuse*, le *vulpin des prés*, etc., donnent un produit abondant.

L'*agrostis stolonifère*, l'*agrostis commune*, la *fétuque des prés*, la *fétuque ovine*, le *paturin commun*, le *paturin des prés*, le *paturin des bois*, l'*ivraie vivace*, le *vulpin des chamys*, la *glycérie flottante*, la *canche flexueuse*, etc., donnent un rendement moyen.

La *flouze odorante*, la *keulérie à crêtes*, etc., donnent un produit faible.

Parmi ces diverses plantes, il en est quelques-unes qui donnent un fourrage peu savoureux; ce sont: l'*ivraie vivace*, la *houque laineuse*, le *dactyle pelotonné*. Néanmoins nous insistons pour les faire entrer dans la composition des semis, parce qu'elles rachètent ce défaut, d'ailleurs peu grave puisque les animaux s'en accommodent bien, par un grand nombre de qualités qui en font des fourrages très-importants. Ainsi, elles donnent généralement des produits très-élevés, se contentent des terres médiocres et même mauvaises, lèvent et croissent facilement et promptement, garnissent vite le terrain et leurs graines sont d'un prix peu élevé.

Tous ces détails étaient nécessaires pour faire apprécier ces plantes fourragères à leur juste valeur. Maintenant, nous laissons à chacun la liberté de tirer de ces conseils le parti le plus convenable; car nous n'avons prétendu donner ici que des conseils, basés, il est vrai, sur les meilleures pratiques agricoles, mais non des règles invariables. Si nous réussissons à faire accepter quelques-unes de ces plantes par les exploitants du sol,

nous aurons déjà rendu un grand service à nos lecteurs. C'est la seule récompense à laquelle vise le petit journal agricole nommé la *Gazette des Campagnes*.

## REVUE DE LA SEMAINE

Les élèves du Collège de Ste. Anne étaient en grande réjouissance jeudi de la semaine dernière; ils faisaient la fête de leur Supérieur. Bon nombre de Messieurs les curés des environs et même de paroisses assez éloignées ont bien voulu se joindre à eux et rehausser ainsi l'éclat de cette fête de famille. M. le curé de St. Onésime avait eu la délicate attention de disposer tout chez lui et dans les bocages qui avoisinent son presbytère pour que Messieurs les étrangers et les élèves y prissent leur dîner et y passassent une partie de leur congé. Aussi, au sortir de la messe de communauté, qui fut dite par M. le Supérieur et pendant laquelle il y eut chant et musique, tous se mirent en route pour St. Onésime. M. le curé, prévoyant que la plupart de ses paroissiens seraient heureux de participer à cette fête, avait prié M. E. V. Dion, curé de Ste. Hénédiène, de dire une messe basse aussitôt après l'arrivée des élèves. Comme les plus belles récréations, les plus beaux jours de congé sont ceux où Dieu est le moins oublié, les élèves assistèrent avec empressement à cette seconde messe. Ils firent retentir les voûtes de l'église de leurs cantiques les plus beaux et les plus pieux, et, par intervalles, la bande de musique fit entendre de joyeuses fanfares: ce fut une véritable solennité. Après avoir bien joué, bien chanté et exécuté plusieurs morceaux de musique, les élèves dirent adieu à St. Onésime et vinrent terminer la fête au collège. Quelques-uns d'entre eux avaient préparé une comédie en trois actes, ayant pour titre *Une distribution de prix*. Ils la jouèrent avec succès et l'on peut même dire que certains acteurs ont parfaitement réussi. La représentation dura trois heures. Dans l'un des entr'actes les musiciens exécutèrent un très-joli *pot-pourri* intitulé "Une promenade au lac un jour de congé." On y retrouve la plupart des airs de nos chansons populaires. C'est M. McKernon, ancien sergent de bande militaire et maintenant professeur d'anglais et maître de musique au Collège de Ste. Anne, qui a eu l'heureuse idée de composer ce *pot-pourri* et qui l'a exécuté. Somme toute, on peut dire que la fête a été des plus belles. Ces fêtes de collège n'ont certainement pas la pompe ni la magnificence de celles qui se donnent dans le grand monde, et cependant elles laissent dans le cœur des impressions bien plus douces, plus vives et plus durables. A quoi cela tient-il? Uniquement à ceci: elles ont un but utile et surtout un caractère religieux.

Samedi dernier, Mgr. l'Archevêque a conféré l'ordre sacré de la prêtrise à M. Jos. Desjardins, du Collège de Ste. Anne, ainsi qu'à M. Ls Gauthier, Ls. Langis, A. Godbout, A. Bergeron, Chs. Baillargeon, J. B. Plamondon, Jos. Rainville, A. A. Blais et Ludger Marceau, élèves du Grand Séminaire de Québec.

Mgr. l'Archevêque est parti mardi dernier pour sa visite pastorale. Sa Grandeur s'est d'abord rendue au monastère des Trappistes, dans le township Langevin. Après avoir fait la visite de quelques paroisses des environs, dit le *Courrier du Canada*, Elle reviendra à Québec et repartira le 22 juin pour visiter la partie nord du diocèse, depuis la Petite Rivière jusqu'au Lac St. Jean.

Les Pères du quatrième Concile Provincial de Québec ont adressé une longue lettre pastorale à tous les ecclésiastiques, religieux et religieuses, ainsi qu'à tous les fidèles de la Province ecclésiastique de Québec. Cette lettre comporte de longs commentaires, toute remplie qu'elle est de très-précieux enseignements et d'avis les plus sages. Elle comprend dix chapitres.

Dans le premier intitulé *Le Souverain Pontife*, les Pères du Concile, après avoir brièvement fait connaître les ruses et exposé les projets audacieux des impies qui s'attaquent au pouvoir temporel du Pape, louent le zèle de ceux qui ont contribué au *devoir de St. Pierre* et à l'envoi des braves volontaires qui sont allés s'enrôler sous le drapeau pontifical. Ils félicitent ces nobles enfants du Canada; ils appellent sur leurs têtes une gloire immortelle et une récompense éternelle, puis ils nous invitent à prier avec ferveur pour le Chef visible de l'Eglise.

Le second chapitre a pour titre *La Propagation de la Foi et la Sainte Enfance*, et le troisième *L'éducation de la jeunesse*. Ici les parents sont avertis qu'il ne suffit pas de veiller sur la vie corporelle et la santé de leurs enfants, mais qu'il faut encore développer en eux les germes de vertu que la nature et la grâce du baptême ont déposés dans leurs cœurs. Chaque maison devrait être comme le séjour béni de Nazareth. Quant aux maîtres et maîtresses à qui doit être confiée l'éducation des enfants, il faut qu'ils soient irréprochables sous le rapport de la religion et des mœurs.

En traitant des *livres et journaux*, matière du quatrième chapitre, voici ce que disent les Pères du concile des mauvaises publications qui ont été signalées dans ce derniers temps: "Les mauvais journaux, que nous voulons signaler plus expressément, sont ceux dont les éditeurs et les collaborateurs ont appris, sur les genoux d'une mère chrétienne et sur les bancs d'une école catholique, les dogmes et les préceptes de la sainte Eglise, et qui maintenant sont en révolte contre elle. Chaque jour les colonnes de ces journaux sont souillées par des insultes à l'Eglise, à son chef, à ses ministres, à ses sacrements, à ses dogmes, à ses pratiques les plus autorisées. Ces hommes, ennemis de la vraie foi et oublieux de leur propre salut, insinuent continuellement dans leurs écrits l'indifférentisme, c'est-à-dire, un système qui s'accommode des croyances religieuses les plus contradictoires, et prétend ouvrir le port du salut éternel aux sectateurs de toutes les religions quelles qu'elles soient. Ils louent facilement tout ce qui se fait en dehors de l'Eglise catholique ou même contre elle. Ils répètent avec complaisance les calomnies de l'hérésie et de l'incrédulité, et trop souvent ils en inventent eux-mêmes. Ils se font les échos de toutes les accusations sansongères portées contre le clergé catholique; mais ils n'accueillent pas, ou dénaturent les défenses des accusés. Le silence affecté, que ces hommes gardent dans bien des circonstances où un enfant de l'Eglise ne peut se taire, trahit encore la tendance anti-religieuse des feuilles qu'ils publient."

"Reste à conclure qu'aucun catholique ne peut, sans pécher grièvement, avoir la propriété de tels journaux, ni les rédiger, ni les publier, ni s'en faire le collaborateur, ni contribuer à les répandre."

On a fait beaucoup de bruit, on a poussé de fortes clameurs il n'y a guère longtemps parce que, disait-on, le clergé s'occupait d'élections et de politique. Voici ce que disent encore les Pères du concile à ce sujet:

"Des hommes qui veulent vous tromper, Nos Très-Chers Frères, vous répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique. Ne pouvant pas, ou n'osant pas nier la vérité de ce jugement que Jésus-Christ doit un jour exercer sur tous les hommes, ils veulent en restreindre l'objet à la conduite privée. Ils admettent bien que, dans la conduite privée, il n'est pas permis de penser d'une manière déraisonnable, de parler comme un insensé, d'agir sans vérité, sans honneur et sans pudeur; ils veulent bien reconnaître que le clergé a raison de demander au nom de Dieu que l'on s'abstienne de ces énormités dans la conduite privée. Mais du moment qu'il s'agit de politique, ces mêmes hommes nous accusent de tyrannie et de despotisme

parce que nous réprouvons la licence effrénée de tout penser, de tout dire, de tout faire. Eh quoi! nous refuserait-on le droit de protester contre des idées extravagantes, contre des paroles licencieuses, contre le vol, contre le parjure, contre les violences injustes, contre le blasphème, contre l'intempérance, contre le meurtre même, du moment que ces excès se feraient au nom de la liberté, au nom d'un parti politique, au nom d'une opinion quelconque?.....

"Souvenez-vous que Dieu jugera un jour vos élections; il vous demandera compte de vos intentions, de votre choix, de votre suffrage, de vos paroles et de vos actes dans l'exercice de ce droit important. En même temps que la constitution vous donne la liberté de choisir vos mandataires, Dieu vous fait une obligation de n'user de cette liberté que dans la vue du bien public et de ne donner vos suffrages qu'à des hommes capables de le procurer, et sincèrement disposés à le faire."

Nous voudrions avoir plus de place à notre disposition; nous ferions encore d'autres extraits de cette lettre pastorale, admirable de sagesse, de prudence et de précision. Nous résumerions ce qu'elle dit relativement au serment, aux sociétés secrètes, à l'intempérance et à l'usure. Oh! fasse le ciel que tous nous suivions à la lettre les enseignements et les conseils que nous donnent nos premiers pasteurs! Les individus, les familles, la société toute entière connaîtraient alors le vrai bonheur et jouiront d'une solide et durable prospérité. Mais si nous voulons agir en dehors de ces enseignements, nous verrons bientôt s'établir en permanence au milieu de nous le désordre, la ruine et tous les plus affreux malheurs.

C'est avec plaisir que nous accusons réception d'un petit ouvrage, intitulé: *Alphabet ou Syllabaire d'après une nouvelle méthode par F. E. Juneau et N. Lacasse*. Nous félicitons sincèrement les auteurs de ce travail, bien humble, il est vrai, mais qui a son importance et qui produira du bien. Nous avons remarqué avec bonheur que les exercices de lecture sont tous parfaitement choisis: bons conseils, maximes pieuses et utiles, voilà ce qu'on doit surtout donner comme nourriture à l'âme des jeunes enfants.

#### Utilité de la sciure de bois

A la demande qui nous a été faite de la part d'un cultivateur, sur le meilleur parti que l'on peut tirer de la sciure de bois au point de vue agricole, nous croyons bon de reproduire l'article suivant de M. L. De Vaugelas:

La sciure de bois est une matière végétale, et par conséquent elle ne peut manquer d'entrer avec profit dans la composition des fumiers d'étable. On emploie avec avantage comme litière les feuilles sèches, les genêts, les bruyères et autres débris de végétaux: pourquoi les sciures ne joueraient-elles pas le même rôle?

Le meilleur système consiste donc à mettre la sciure de bois sous les animaux, en la mélangeant avec la paille; elle s'imprègne alors de purin, elle se décompose peu à peu, et constitue par conséquent ainsi un excellent engrais qui se trouve dans les meilleures conditions d'assimilation pour les plantes.

La sciure, et particulièrement celle provenant des bois résineux, agit d'un côté comme élément fertilisant, et de l'autre elle contribue à l'assainissement des étables. C'est là du moins ce qui a été constaté par tous ceux qui en ont fait usage jusqu'à ce jour. Les vaches dans la litière desquelles on mélange de la sciure de sapin ne prennent jamais des enfures au pis, maladie très-commune après le vêlage, et qui cause une grande perte de lait; c'est aussi un excellent préservatif de l'enfure de la mamelle des vaches.

Les pores prennent souvent une maladie à laquelle on donne le nom vulgaire de *mal des jambes*; on guérit ordinairement ce mal en plaçant des branches de sapin sous l'animal, et en lui frictionnant les jambes avec de l'essence de térébenthine. La sciure de bois de sapin employée comme litière pour les pores donnerait peut-être les mêmes résultats; c'est un essai à faire.

Dans tous les cas, il faut bien se garder de laisser perdre la sciure de bois, car cette sciure contient, comme le bois lui-même, une assez forte quantité de sels alcalins qui font presque toujours défaut dans le fumier d'écurie, ou qui ne s'y trouvent pas en assez grande quantité. Et puis, comme nous l'avons déjà dit, le bois fournit des éléments organiques précieux.

### Amélioration et progrès

#### BÉLIERS MÉRINOS ESPAGNOLS.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le journal *L'union des Cantons de l'Est*:

.....Deux béliers mérinos espagnols, importés dans la paroisse de Ste. Julie de Somerset viennent de prouver leur supériorité sur les races de moutons ordinaires. L'un d'eux a été tondue il y a quelques semaines, et a donné 18 lbs. de belle laine, ou les deux tiers de la plus belle tonte qu'ait jamais donnée son père "Toison-d'or," qui en a déjà produit 27 lbs. par toison. On peut comprendre la valeur de cette race par le fait que le propriétaire de "Toison-d'or" en a refusé \$1,500!!

Il n'y a là assurément rien de surprenant, car le printemps dernier même, un cultivateur de l'état du Maine, au dire d'un journal américain, achetait un minot de patates pour lequel il payait \$200. Ce printemps il vendait ses patates \$25 à \$30 le minot, ce qui le récompensait suffisamment.

Les deux béliers dont nous parlons ici, ne sont arrivés à Ste. Julie que dans le mois de novembre dernier, et il n'y a encore qu'une vingtaine de petits qui proviennent d'eux. A l'heure qu'il est ces agneaux donnent les plus belles espérances, et promettent une laine beaucoup plus longue que celle des pères, ce qui augmentera la richesse des toisons.

La valeur de ces moutons est incontestablement au-dessus de ce qu'on en pense, et il y va de l'intérêt de tous les colons de réformer les vieilles races par des élèves nouveaux. Rien n'empêche les habitants de nos cantons de faire maintenant avec facilité, ce que les premiers, et le propriétaire actuel de ces animaux n'ont fait qu'avec de grands sacrifices.

On nous informe aussi que le propriétaire de ces deux béliers a déjà refusé \$50 pour l'un d'eux. C'est dire assez ce qu'ils valent. Si nous ajoutons maintenant qu'il a été offert \$10 pour les brebis et \$20 pour les jeunes béliers issus ce printemps de cette race, on comprendra d'emblée les grands avantages qu'il y a de s'en procurer aussi bien pour les vendre que pour les garder sur la ferme pour l'élevage.

Nous conseillons donc à nos cultivateurs de mettre à profit l'occasion qui se présente, et ne point attendre à la dernière heure pour accomplir ce qu'une saine économie conseille de faire à l'heure même. Le prix il est vrai est un peu plus haut, mais comme nous l'avons dit c'est semer des sous pour récolter des piastres et des louis.

### Le sarrasin remplaçant l'avoine

M. Goussard, de Mayolles, publie la note suivante dans le *Bulletin de l'Agriculture*:

"Les avoines ont manqué dans notre contrée en 1867. Outre leur rendement presque nul, la qualité est vraiment déplorable,

et même en doublant presque la ration on voit les animaux souffrir. J'ai donc essayé de remplacer complètement l'avoine par le sarrasin; j'obtiens ainsi des résultats excellents, comparés au prix de la même quantité d'avoine.

"Je ne saurais donc trop engager mes confrères à consacrer une partie de leur sol de céréales de printemps à la culture de ce vigoureux sarrasin, qui me paraît être une des plantes les plus et les mieux reconnaissantes du soin qu'on a d'elles."

### Petite chronique agricole

Depuis huit jours il s'est opéré un agréable changement dans la température. Nous sommes décidément entrés dans la belle saison. Une douce et bienfaisante chaleur favorise la végétation. Tout change d'aspect. Les arbustes de nos coteaux et de nos collines, comme ceux qui bordent les rivières et les ruisseaux, sont littéralement couverts de fleurs. Les peupliers, les trembles, les érables, et autres arbres d'agrément, ainsi que les arbres fruitiers étalent à nos regards la richesse et la beauté de leur feuillage prêt à nous protéger contre les ardeurs trop vives du soleil. Il y a donc en ce moment dans la nature une résurrection générale. Ceux qui aiment à admirer ces beautés répandues autour de nous avec tant de profusion peuvent aisément satisfaire leur goût.

Samedi dernier une pluie bienfaisante est venue rafraîchir nos champs qui offrent actuellement les plus belles espérances.

Les travaux horticoles des élèves du Collège sont terminés depuis quelques jours. L'activité avec laquelle ils se sont livrés à ce genre de travail qui n'est pour eux qu'un amusement et un délassement, et l'intelligence avec laquelle ils l'ont conduit, leur font grandement honneur. Tout en se recréant ils apprennent un art qui plus tard pourra leur être utile, quelle que soit la place que la Providence leur destine. Et, comme on a déjà eu occasion de le dire, dans ce travail, qui donne au lieu de leurs récréations un si grand charme, *la santé y trouve son compte, l'esprit un aimable repos, l'ennui une entrave séduisante, l'ardeur et la fougue du jeune âge une heureuse diversion.* Puisse les élèves de Ste. Anne conserver toujours cette heureuse tradition d'un travail intelligent et agréable!

Plusieurs personnes ont remarqué avec étonnement que quelques arbres fruitiers pleins de vie l'été dernier, et chargés de fruits à l'automne, sont frappés de mort ce printemps. Elles se demandent naturellement quelle en est la cause. Nous pensons que leur mort est due aux dégels et aux froids qui se sont succédés tour à tour dans le cours du mois de mars dernier. La sève mise en circulation par un dégel de plusieurs jours s'est probablement trouvée surprise par le froid, et en se congelant elle aura brisé quelques organes nécessaires à la vie de la plante. C'est ainsi que M. l'abbé Provancher, dans le *Verger Canadien*, à la page 41, explique la ruine partielle de certains vergers arrivée dans les années 1856 et 1857.

Le temps des semailles s'écoule rapidement, et on dit qu'un certain nombre de cultivateurs sont malheureusement peu avancés dans leurs travaux. Le défaut de labour d'automne est la cause des mécomptes qu'ils éprouvent aujourd'hui. Pour ceux qui se sentent coupables de négligence, ils doivent sans doute prendre de sérieuses résolutions pour l'automne prochain. Ils doivent aussi comprendre mieux que jamais combien il est important de faire toute chose en son temps, et de profiter des chances qu'offre chaque saison de l'année.

Dimanche prochain est le jour de la grande procession, c'est celui où le Dieu humble et caché de l'eucharistie sort triomphalement de ses temples pour nous bénir. On dirait qu'il veut rendre en cette circonstance les visites qu'on lui fait pendant

l'année. Il bénit tout sur son passage, les hommes, les habitations et les champs. Il veut nous forcer par ses bienfaits à nous attacher à lui. Prosternons-nous devant sa divine majesté avec foi et amour, nous rappelant qu'il n'a rien perdu de la vertu qui s'échappait autrefois de son corps et guérissait ceux qui l'approchaient, et nous aurons part à ses faveurs. C'est le Dieu de miséricorde, et dans cette solennelle procession tout nous parle de mansuétude et de saints épanchements. Faisons-nous un devoir d'embellir par des décorations convenables, telles que sait les faire la véritable piété, les lieux par où il doit passer. Ces décorations nous diront avec quel soin nous devons lui préparer une place dans notre cœur, car de tous les *repositoires* c'est celui qu'il affectionne le plus.

### Les Journaux

Un bon nombre de nos confrères de la presse reproduisent sur leurs feuilles certains articles de notre *Gazette*. C'est une marque de confiance et d'estime que nous savons apprécier. Mais nous ferons remarquer à quelques-uns que, soit par oubli ou autrement, ils donnent souvent de ces extraits à leurs lecteurs sans jamais leur en indiquer la source. Sans vouloir scruter le motif qui pourrait les faire agir de la sorte, nous les prions de vouloir bien à l'avenir être un peu plus attentifs sur ce point. Ce que nous disons ici s'applique à la collection entière de la *Gazette des Campagnes* qui se compose de six années.

Nous nous flattons que notre réclame sera prise en bonne part, et qu'on en comprendra toute l'importance.

## RECETTES AGRICOLES

### Destruction des chenilles

La chenille est un animal qui nuit gravement à l'agriculture, elle dévore les choux et les arbres fruitiers. On les préserve facilement de sa voracité en plaçant des branches de genêt vert, de distance en distance, dans un carré de choux, et en attachant des branches de genêt vert aux branches des arbres fruitiers. L'odeur du genêt est un toxique violent pour la chenille, voilà pourquoi on n'aperçoit jamais une chenille sur le genêt.

### Procédé pour nettoyer les bouteilles maculées de corps gras

Le moyen suivant est très-bon pour nettoyer les bouteilles grasses, ainsi que celles qui ont une odeur d'huiles essentielles; il est moins dispendieux que l'emploi de la potasse, de la soude, de la chaux, des acides, plus commode que la cendre, le papier non gommé : — il consiste à mettre dans la bouteille à nettoyer quelques cuillerées à bouche de sciure de bois de chêne et un peu d'eau ordinaire, la plus chaude possible, puis on agite quelques secondes; on rejette ce mélange, et on en remet une ou deux fois, s'il en est besoin, puis on passe la bouteille à l'eau ordinaire pour en compléter le lavage.

### Mastic pour la greffe des arbres

Ce mastic qui peut s'appliquer à froid et coûte fort peu de chose, se prépare en faisant fondre lentement à une chaleur modérée, près de deux livres de résine ordinaire. Quand cette substance a acquis la consistance d'un sirop clair, on y ajoute trois roquilles d'esprit de vin; on mêle bien le tout, et on verse dans des bouteilles bouchées avec soin.

Suivant son auteur, M. Lucas, ce mastic peut s'employer dans tous les temps; il n'endommage ni l'écorce, ni les jeunes pousses et ne pénètre pas dans les fentes; une seule couche suffit pour protéger les greffes et recouvrir les plaies faites au jeune bois: aussi peut-on, grâce à son emploi, couper des branches en plein été; enfin, il sèche rapidement et forme une couche mince et adhérente qui ne se fend ni ne s'écaille.

## FEUILLETON

# LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

### IX

#### Ordres secrets

— Oui, une bonne nouvelle, ajouta le vicomte de Kéroulas; nous ne passerons pas tout près, sans doute, mais peut-être la bise nous apportera-t-elle quelques parfums de la côte. . . . Peut-être nous sera-t-il donné d'entrevoir des arbres. . . . un oiseau viendra se percher sur notre mât! La terre sera la bienvenue, et quoique étrangère, je la saluerai du regard et du cœur.

Le capitaine étreignit convulsivement la main du passager. Hector ne croyait pas si bien dire, en affirmant que la vue de la côte lui serait bienfaisante.

— Quand serons-nous assez proche pour y aborder en une demi-heure? demanda Roscoff à Flambard.

— Vers la nuit, capitaine.

— Alors la *Thémis* cessera de marcher. . . .

Le repas des officiers fut triste, M. de Kéroulas seul montra la gaieté.

Quand le dîner fut fini, le capitaine se leva.

— J'ai à vous parler, monsieur le vicomte, dit-il.

Hector suivit Roscoff dans sa cabine.

— Savez-vous où vous allez? demanda le capitaine.

— A l'exil!

— A la mort! fit Roscoff d'une voix brève.

— Les promesses de Brutus?

— Mensonge!

— Mon passage retenu à bord de la *Thémis*?

— Trahison.

— Oh! je ne puis croire. . . .

— Lisez. . . .

M. de Kéroulas lut l'ordre d'Antoine dit Brutus.

Puis il le rendit paisiblement au capitaine.

— Je suis prêt! dit-il.

— Prêt à quoi? à mourir! vous devez regretter la vie?

— Non, si je dois voir s'accomplir de nouveaux crimes. . . .

— Et. . . mademoiselle Yvonne. . . .

— Vous lui remettrez sa dot, reprit Hector, et puis vous lui direz. . . .

Il n'acheva pas, sa voix mourut dans sa gorge, ses paupières devinrent humides.

— Je l'aimais bien! je n'aimais qu'elle. . . . que Dieu la garde!

— Vous avez parlé de dot? monsieur le vicomte. . . .

Le jeune homme déboucla rapidement une ceinture de cuir caché sous ses vêtements.

— Voilà, dit-il; quand on m'arrêta je portais cousus dans mon habit les diamants des douairières de Kéroulas que, d'après l'ordre et les indications de mon oncle, j'étais allé chercher dans le caveau du manoir. . . . Antoine devina mon secret, m'offrit de se charger du dépôt, dans la crainte que Noiro et le géolier ne devinassent que je portais sur moi une fortune. . . . Vous savez que l'on m'oublia en prison. . . .

— On ne s'en souvint que le jour de l'appareillage de la *Thémis*.

— Justement! A l'heure où j'allais suivre les hommes qui, après m'avoir mené de la prison chez Brutus, me devaient conduire de sa maison au navire, Antoine fit glisser dans une ceinture de cuir devant moi, les diamants qu'il avait reçus. . . . Cette ceinture, la voilà. . . . Je vous l'ai dit, elle contient la dot d'Yvonne, ces diamants sont ceux de ma mère. . . .

Roscoff prit un couteau poignard sur la table.

D'un brusque mouvement il éventa la ceinture.

Des grains de plomb en tombèrent.

Le vicomte regardait stupéfait.

— Je comprends maintenant, dit Roscoff: l'incorruptible Brutus ne voulait pas être inquiet au sujet de ce vol. Monsieur le vicomte, reprit le capitaine, vous êtes ruiné; mais vous vivrez, il suffira pour cela de vous fier à de braves gens!

— La misérable! murmura Hector, l'héritage de l'orpheline! oh! Diou le châtier.

—Dieu châtie toujours, ” dit Roscoff.

Puis se levant :

“ Adieu, monsieur le vicomte ; j’ai beaucoup de choses à faire avant ce soir. . . . ”

Hector serra de nouveau la main de Roscoff et sortit.

Ordre fut donné de mettre la *Thémis* en panne.

Les matelots ne purent s’expliquer la raison qui faisait agir le capitaine ; depuis l’affaire de la corvette anglaise, l’équipage tenait Roscoff en suspicion. On obéissait, mais de mauvaise grâce. Le châtement mérité mais terrible, des rebelles ne s’oubliait pas ; cinq matelots étaient encore aux fers, et le capitaine d’armes était devenu un objet de terreur. Les uns, tous bas, car nul désormais n’aurait osé émettre tout haut son opinion, les uns accusaient Roscoff de lâcheté ; les autres de trahison : Bien que la *Thémis* fût montée par des républicains, les gens de mer gardent une nature qui leur est propre, et que les mouvements révolutionnaires et le déchaînement du désordre ne dénaturent pas essentiellement. Le marin a moins de mesquineries que l’habitant des villes. Tout ce qui l’environne durant ses traversées est si grand, que ses idées gagnent une certaine ampleur à l’observation continue du ciel, à la lutte sans repos avec l’Océan. Or, pour quelques matelots de la *Thémis*, le capitaine Roscoff devait avoir livré M. de Kéroulas à ses ennemis pour obtenir leur commandement. Le premier qui manifesta cette opinion devant le maître d’équipage, reçut une de ces volées de coups de poings dont on se souvient toute sa vie. On l’arracha demi-mort des mains du terrible Flambard ; mais tout ce que gagna le capitaine, à cette plaidoirie d’athlète, fut qu’il n’avait point agi seul et que Flambard devait être son complice.

Le capitaine sentait cette hostilité. Pendant les premiers jours qui suivirent la chasse du navire anglais, Roscoff fut en proie à une sorte de désespoir. Peu à peu, il prit son parti de sa situation ; il la savait temporaire. On lui défendait de se battre seulement jusqu’au 17 juin ; cette date passée, avec quel bonheur il ferait payer aux Anglais les injures de son équipage ! Il lui faudrait non pas seulement une revanche, mais une vengeance.

Roscoff avait souvent, et même presque toujours été mécon-

nu. Il finit par trouver une sorte de fatalisme dans cette disposition à la méfiance qu’il trouvait chez beaucoup d’hommes. S’il eût réfléchi davantage, il les eût excusés. Comme la plupart des êtres doués de qualités supérieures, Roscoff avait des inégalités de caractère, des timidités et des faiblesses. On pouvait prendre pour de la sauvagerie les craintes puérides qu’il avait parfois. Un mot le troublait ; il était fort en présence de l’ennemi ; en face d’une grande misère il aurait pleuré. Il avait honte de ses tendresses, de ses pitiés exquises cachées sous une enveloppe rude, comme un fruit exquis dans une coque épineuse. Pour cacher une émotion il se mettait en colère ; quand il se voyait prêt de céder à la compassion, il faisait acte d’impassibilité froide. A ses colères de lion il faisait succéder des douceurs d’agneau. Les mots simples et grands, les situations difficiles tranchées par un sacrifice, les dévouements muets, les passions étouffées, il les sentait avec une puissance énorme d’assimilation. Il en était de même des choses de la nature. Sans nul doute, Roscoff ne tombait pas dans de subites rêveries à la vue d’un brin d’herbe, ou bien en prêtant l’oreille au chant d’un oiseau ; mais les harmonies majestueuses de la vague, les murmures du vent dans les forêts de chêne ou les sifflements de la tempête dans les cordages ; la vue du ciel pur comme un saphir ou couvert de nuages sombres ; les figures étranges formées par les étoiles et les diamantations de la lune dans l’eau ; la contemplation de la côte dessinant ses baies, ses golfes, et ses presqu’îles ; les îles surgissant de l’eau comme une féerique corbeille soutenue par des mains géantes : tout cela pénétrait l’âme de Roscoff d’une impression mal définie, mais l’absorbait : sensation puissamment poétique, et dont il ne comprenait pas bien lui-même l’influence et la cause.

Il eût fallu à Roscoff, pour débrouiller l’énigme de son propre esprit, une âme douce et fraternelle, un être aimé plus faible que lui physiquement, mais plus instruit des choses de l’intelligence ; ils se fussent complétés, compris, aimés, et Roscoff aurait prouvé quelle était sa réelle valeur. Mais à bord, ceux qui l’aimaient du plus profond de leur cœur étaient naïfs et plus ignorants que lui-même : Flambard, Guilanek, Moucheron et Faribole n’avaient

de prépondérance que sur le gaillard d’arrière, et encore . . .

Flambard devait la sienne à la franche jovialité de son caractère, à sa force herculéenne, à sa façon de prendre un homme par le collet et de lui faire mesurer cinq pieds onze pouces de long. Faribole contait des histoires bizarres, inouïes ; il en puisait les sujets, moitié dans sa fertile imagination, moitié dans les légendes de son pays ; quand on méconnaissait Faribole, adieu les contes de bord, et Dieu sait quelle dîme il fallait payer au jeune matelot pour lui faire passer sa mauvaise humeur ! Il exigeait de l’un du rhum, de l’autre du vin, de celui-ci une ration de viande ; et ne croyez pas qu’il ne profitât de l’impôt ; non point ? les mousses faisaient bombance ce jour-là ; Moucheron buvait du vin ; Guilanek, dont l’appétit prenait des proportions énormes, apaisait une faim insatiable, et tandis que les deux enfants se gobergeaient, Faribole mis en joie demandait à son cerveau ou à sa mémoire un récit fantastique, capable de tenir toute la bande éveillée pendant vingt-quatre heures.

Guilanek avait son biniou !

Et ce n’était pas peu de chose que cet instrument national. Plusieurs Bretons se trouvaient à bord ; quand la nostalgie les enyhaisait, quand ils devenaient malades du regret de ne plus voir la lande désolée, les bruyères violettes drapant le talus des fossés, les genêts d’or ondoyant sous le vent, les durs ajoncs fleuris, les chaînes des collines enracinées dans le sol épineux, et les grandes châtaigneraies sombres ; quand les sons de la langue goélique les plongeaient dans des mélancolies telles que l’on pouvait craindre une consommation, il leur suffisait d’entendre un air national, d’ouïr la flûte aiguë du biniou et résonner sa basse sombre. Leur œil atone s’animaît, ils respiraient l’air qui remplissait leurs poumons desséchés ; tremblant encore ils se levaient, et machinalement leurs pieds cherchaient la cadence du passe-pieds et des bals de Cornouailles.

Moucheron savait des chansons, et quelles chansons ! Les *Gars de Locminé*, de l’histoire de la belle *Germaine*, épopée dramatique, belle comme la reconnaissance d’Ulysse et de Pénélope, les *Pélerin*s de *Saint-Jacques*, le *Marinier*, les *Dames de Bordeaux*, et avec sa voix d’enfant de cœur que n’avaient point encore altérées les cris de manœuvre, il chassait l’ennui et la fatigue, comme Faribole avec ses contes et Guilanek avec son biniou.

Certes ils aimaient le capitaine, ceux-là !

Souvent, le soir, Roscoff montait sur le pont, passait à l’arrière, cherchait l’un d’eux, oubliait son garde et s’entretenait des amis de Bretagne, du beau temps de la jeunesse, d’Annik, de Mlle de Kéroulas, de la mère Lamproie, de Madeleine. Il se demandait en causant avec Flambard quel châtement le Seigneur réserverait à Brutus, et puis, ils plaiginaient la France que l’on ensanguinait, et dont on ruinait le sol en massacrant ses enfants. Que devenaient les captifs du Temple ? où s’arrêteraient ceux qui prétendaient réformer les abus du privilège et qui voulaient seulement se substituer aux privilégiés ? Dans la situation d’esprit où Roscoff se trouvait à bord de la *Thémis*, il avait doublement besoin de sortir de lui-même, et il trouvait plus de concordance d’idées dans l’esprit simple et droit de Flambard que dans les raisonnements de ses officiers. Ceux-ci d’ailleurs avaient pour la plupart une instruction qui faisait défaut à Roscoff ; le capitaine se trouvait humilié, et les officiers ne respectaient pas toujours les susceptibilités ombrageuses de l’ancien matelot.

Il trouvait bien une pareille sympathie dans le vicomte de Kéroulas ; mais s’il lui était permis d’avoir des attentions et une amitié visible pour le citoyen Hector depuis ce fameux coup de canon tiré sur la corvette, depuis que le passager avait révélé son nom et son titre, Roscoff se trouvait obligé à plus de retenue. La délicatesse de sa situation augmentait à toute heure, il ne tarderait pas à trouver sa charge trop lourde et son emploi trop périlleux.

Heureusement que, de l’heure où il eut pris connaissance des ordres secrets du gouvernement, une sorte de fièvre s’empara de lui, sainte exaltation du cœur qui enlève le sentiment de la personnalité, la prévision du danger couru, substitue l’oubli de soi à l’égoïsme et rend capable de toutes les choses sublimes. Roscoff éprouva une joie immense à la pensée de sauver la vie du malheureux jeune homme. Après en avoir conféré avec ses amis, il se rendit à la vérité un compte exact du péri qu’il bravait, et qu’il payerait de sa vie, celle du vicomte de Kéroulas ; mais une espérance lui restait, celle de mourir bravement dans un combat naval

val, et d'expirer après avoir fait à la fois son devoir devant Dieu et devant les hommes.

Dès que la nuit fut complète, Roscoff fit mettre le navire en panne; il lui fallait un calme absolu, en lui et autour de lui. D'ailleurs, il devenait nécessaire de prendre quelques dispositions. Il mit dans sa poche le peu d'or qu'il possédait, fit ranger un petit baril de biscuit dans un coin, commanda à Flambard de lui apporter quelques bouteilles de vin, fouilla dans ses malles, fit un paquet de son meilleur linge et de l'un de ses habillements civils, nettoya et visita son propre fusil, une belle arme dont M. de Kéroulas lui avait fait présent à la suite d'une rencontre dans laquelle Roscoff s'était bien conduit; puis il descendit prendre au râtelier d'armes une petite hache soigneusement affilée, et entra dans sa cabine.

La nuit était sombre, la lune s'ensevelissait sous des nuages noirs.

M. de Kéroulas se sentait envahi par de lugubres idées.

Il lui semblait que sa condamnation à mort recevrait son exécution, et qu'on lui accordait seulement un sursis.

Il alla se placer sur le pont, à l'arrière, cherchant à percer l'obscurité sans pouvoir y parvenir. Comme les ténèbres augmentaient la souffrance nerveuse qui l'envahissait, il chercha Guilanek.

— "Joue-moi un air breton, lui dit-il.

— L'air de Mlle. Yvonne? demanda le mousse.

— Pourquoi l'appelles-tu l'air de mademoiselle Yvonne?

— Je vais vous conter ça, monsieur le vicomte. . . Un soir, Mlle de Kéroulas chantait une chanson dont je n'entendis pas un mot et qui ne me semblait être ni du brezounek ni du français, et comme l'air me rendait tout mélancolique et songeur, quand votre cousine l'eut fini, je m'en allai loin dans les roches avec un vieux biniou que j'avais, et qui manquait bien un peu de vent. . . et je me mis à chercher, comme cela, dans ma mémoire les notes que j'avais entendues. . . Tous les jours je me redisais cet air, si doux et si langoureux qu'on eût pu le jouer sur les tombes des défunts: car cet air-là priait et pleurait comme des paroles dites au bon Dieu; et de grosses larmes tombant sur les joues. . . Et voilà qu'un midi, Mlle Yvonne passa sur la côte, et, m'entendant musiquer, elle s'approcha:

— "Guilanek, me dit-elle, qui t'a appris cet air?

— Vous l'avez chanté une fois, Mademoiselle, que je lui dis.

— Et tu l'as retenu?

— Je retiens bien les roulades du rossignol et la chanson de la grive.

— Répète-le encore, Guilanek."

"Je le jouai, tout honteux, et votre cousine me fit voir où je manquais la note et m'enseigna bien des choses pour rendre le son plus doux et plus prolongé. . . Mais voyez-vous, monsieur le vicomte, cet air-là, je ne le joue pas sur le gaillard d'arrière, il est à moi et pour moi. . . Vous, c'est une autre chose, vous êtes un seigneur de Kéroulas, et vous pouvez me commander.

— Je te prie seulement, Guilanek."

Le mousse alla chercher son biniou et joua; il joua, le pauvre ignorant de la mesure, des clefs, des bémols, des dièses, de la fugue et du contre-point; il joua à faire pleurer, il évoqua les figures aimées, il rendit le passé pendant quelques minutes à celui dont le présent tenait dans une heure et qui n'aurait peut-être jamais d'avenir. . .

Quand Guilanek eut fini, le vicomte tira de son doigt un petit anneau d'or et le tendit au mousse.

— Garde-le en souvenir du plaisir que tu m'as fait ce soir.

Comme vous dites cela, monsieur de Kéroulas! je ne veux point de salaire, et l'on ne fait de ces sortes de cadeaux que par testament; Dieu merci, vous avez de longues années à vivre. . .

— Garde cette bague, Guilanek, et que le Seigneur te bénisse!"

Puis le passager quitta le mousse.

Comme il traversait le pont, Piérik passa près de lui.

— "Il est temps, citoyen! dit-il.

— Je suis prêt," répondit Hector.

Le capitaine parut.

Il ordonna à Flambard de faire descendre le canot suspendu au porte-manteau du couronnement.

Le maître d'équipage le regarda, stupéfait, ahuri, et Roscoff répéta doucement son ordre.

Quand il fut prêt, Flambard vint le prévenir:

— "Faut-il des canotiers? capitaine.

— Non!" répondit brusquement Roscoff.

Il descendit dans sa cabine, prit un manteau, et reparut suivi de Julien Grenier, de Candale et de Piérik.

Tous trois portaient également des manteaux.

Chacun d'eux dissimula adroitement la provision de biscuits, les munitions et les effets; Piérik descendit le premier dans le canot, et le petit baril fut descendu au moyen d'une corde; sous différents prétextes on avait éloigné les matelots, et d'ailleurs la nuit était si sombre qu'ils n'eussent rien pu distinguer.

Minuit sonna.

— "Qu'on apporte des lanternes, cria Roscoff.

— "Etes-vous prêts Messieurs? demanda le capitaine, aux officiers.

— "Nous vous attendons, capitaine," répondirent Candale, Piérik et Grenier.

Alors Roscoff tourna la tête en arrière, et dit d'une voix rauque au vicomte de Kéroulas:

— "Passez, citoyen!"

Hector commença à descendre l'échelle de corde.

L'œil curieux des matelots embrassait cette scène; aucun ne parvenait à comprendre. On ne pouvait croire qu'à pareille heure, et pendant une nuit aussi obscure, il s'agit d'une promenade. D'ailleurs la physionomie de Roscoff n'était rien moins que rassurante; les officiers eux-mêmes paraissaient mornes et découragés; quant au vicomte, on lisait sur ses traits une mélancolie profonde.

Quand il fut dans le canot, Roscoff descendit à son tour.

On lui gardait à l'arrière la place d'honneur.

Nagez! dit-il.

Le canot s'éloigna.

Les matelots de la *Thémis* se penchèrent, tâchant de distinguer quelque chose; mais il devenait impossible de voir la barque, et le bruit affaibli des lames prouva seule qu'elle s'éloignait.

"Je n'augure rien de bon de ce qui va se passer! dit un jeune aspirant à son camarade; les mines son funèbres aujourd'hui, et l'on dirait que le canot qui vient de prendre la mer est une de ces gondoles de Venise dont les passagers ne revenaient jamais de leur promenade.

— Pourquoi vous imaginez-vous cela, Jovie? le capitaine a des phases comme la lune; mais entre un caprice et une méchante action. . .

— Roscoff est capable de tout!" grommela le jeune aspirant.

Ils firent quelques tours de mademoiselle et s'arrêtèrent un moment. Guilanek jouait l'air de mademoiselle de Kéroulas.

On ne distinguait point ce que disaient entre eux des matelots groupés à l'arrière; mais il était facile de voir que le mécontentement était général, et que l'inquiétude devenaient de plus en plus grande.

On sentait un malheur dans l'air.

— "C'était un émigré, un noble, s'écria un marin; mais il vous avait des façons jolies que je n'oublierai pas, ret tout capitaine qu'il est, si le citoyen Roscoff. . ."

Le matelot n'acheva pas. . .

Un grand cri de détresse se fit entendre, et l'effroi glaça tous les cœurs à bord de la *Thémis*.

— "Mort-diable! s'écria Flambard, on assassine quelqu'un. . .

— Un canot! un canot, c'est le passager que l'on tue. . ."

Quelques hommes coururent du côté de la chaloupe.

Mais alors un second cri d'angoisse retentit, lent et prolongé comme un appel d'agonie.

— "Ne bougez pas vous autres, dit un matelot, c'est la fin."

Il y eut dans les groupes un moment de stupeur inexprimable; puis la colère brilla dans les yeux, et les poings menaçants s'étendirent du côté par où Roscoff avait disparu. La révolte des matelots, quand le capitaine refusa de se battre, n'était rien à côté de celle qui les animait maintenant. Quand ils entendirent de nouveau dans l'éloignement les rames battre la mer, ils se portèrent sur le flanc du navire où l'échelle restait suspendue. Les lanternes s'élevèrent, on sentait l'ombre, on fouillait l'Océan.

La barque ne se voyait pas dans la nuit.

(A continuer.)



**Recettes du pâtissier.**

Recettes pour biscuits où l'on peut employer le lait de beurre.

**Biscuits au thé.**—Prenez 2 livres de farine, ½ oz. de soda, 2 onces de sucre et une chopine de lait de beurre. Mélangez le soda, le sucre et le beurre avec la farine, et ajoutez-y ensuite le lait de beurre. Faites cuire dans un four à une chaleur modérée, l'espace de 20 minutes.

**Biscuits à dessert.**—Prenez une livre de farine, ½ oz. de soda, 3 onces de sucre, 3 onces de beurre et ½ chopine de lait de beurre. Mélangez tel que plus haut. Mettez ces biscuits sur des toles, et faites cuire pendant une heure.

**Biscuits écossais.**—Prenez 2 livres de farine, ½ oz. de soda, ½ oz. de sel, une chopine de lait de beurre. Mélangez et faites cuire comme les biscuits au thé.

**Biscuits aux citrons.**—Prenez 2 livres de farine, ½ oz. de soda, 3 onces de sucre, 4 onces de beurre, 2 œufs, ½ de chopine de lait de beurre, 12 gouttes d'essence de citron. Mélangez comme aux biscuits au thé et faites cuire pendant 15 minutes. On pourrait aussi y ajouter 6 onces de petit raisins.

**Plum cake.**—Prenez 1 livre de farine, ½ oz. de soda, 4 onces de petits raisins (currants), 2 œufs, 3 onces de beurre et 3 onces de sucre, ½ chopine de lait de beurre. Mélangez la farine, le soda, les raisins, le sucre et le beurre ensemble, ensuite battez les œufs que vous mettrez avec le lait de beurre mélez le tout ensemble. Faites cuire sur des toles pendant une heure et quart.

**Pâte aux tartes.**—Prenez 1 livre de farine, ½ oz. de soda, 6 onces de beurre. Ajoutez assez de lait de beurre pour donner la consistance voulue. Cette pâte est en tout supérieure à celle que l'on fait ordinairement.—*Rural Gentleman.*

**ANNONCES.**

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMÉES**

AU BUREAU DE POSTE DE  
**STE. ANNE DE LA POCATIÈRE**

- |                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| Antil, F. X          |                   |
| Boucher, Augustin    | Boucher, Clément  |
| Bérubé, George       | Beaulieu, J. Bio. |
| Caron, Narcisse      |                   |
| Déry, Joseph         | Dionno, Louis     |
| Dionne et Dessaint   | Dubé, Michel (2)  |
| Dubé, Jos. et Michel | Dubé, Jos. inst.  |
| Dubé, Joseph         |                   |
| Gagné, Odilon        | Gauthier, Jean    |
| Hudon, Urbain        |                   |
| Lévêque, Pierre      |                   |
| Michaud, Vincent     | Morais, Charles   |
| Ouellet, Dlle Alp.   | Ouellet, Pierre   |
| St.-Pierre, Frs      |                   |
| Tirock, James        | Théberge, H. (2)  |
| Vinet, R.            |                   |
- 10 juin 1868. J. DIONNE, M. P.



**AVIS PUBLIC**

EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Puissance du Canada a fixé les temps et lieux suivants pour l'inspection des Poids et Mesures, dans le district de Kamouraska, auxquels temps et lieux, l'Inspecteur de Revenu pour ce district ou son député, M. Louis Allard, sera présent avec les étalons des poids et mesures provinciaux pour examiner les poids et mesures qui lui seront alors présentés et pour les estamper, s'ils sont corrects, savoir :

- Sainte-Anne, les 1 et 2 juillet, résidence de A. E. Talbot, écuyer.
- Rivière-Ouelle, le 3 juillet, résidence de N. Dubé, forgeron.
- Saint-Pacôme, les 4, 5 et 6 juillet, résidence de A. Hudon.
- Saint-Denis, le 7 juillet, résidence de M. Bouchard.
- Saint-Louis de Kamouraska, les 8 et 9 juillet.
- Saint-Pascal, 10 juillet, résidence de M. Chs Blondeau.
- Sainte-Hélène, les 11 et 12 juillet.
- Saint-Alexandre, le 13 " "
- Saint-André, le 14 " "
- Notre-Dame du Portage, le 15 " "
- Rivière du Loup, les 16 et 17 " "
- Cacouna, les 18 et 19 " "
- Saint-Arsène, le 20 " "
- Isle-Verte, les 21 et 22 " "
- Trois-Pistoles, les 23 et 24 " "
- Sainte-Françoise, le 25 " "
- St. Eloi et St Epiphane, le 26 " "

**FLORENCE DEGUISE,**  
Insp. Rev. D. K.

Bureau de l'Inspecteur de Revenu, District de Kamouraska.

Sainte-Anne la Pocatière, 1er juin 1868.

N. B.—Toutes personnes qui vendront des effets quelconques, lesquels effets ils auront pesés et mesurés avec des poids et mesures qui n'auront pas l'estampe de la province, seront sujettes à une amande de \$8 à \$20.

F. D.



**BUREAU DU SECRÉTAIRE D'ETAT**

Ottawa, 14 mai 1868.

AVIS est par le présent donné que les personnes ayant besoin de PASSE-PORTS devront s'adresser, jusqu'à avis contraire, à ce Département transmettant en même temps un certificat d'identité, accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signée par un Juge de Paix, et aussi l'honoraire d'une piastre.

**HECTOR L. LANGEVIN,**

Secrétaire d'Etat;

28 mai 1868.

**IMPORTATION DU PRINTEMPS**

**MONTMINY ET BRUNET**

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public, que leurs MARCHANDISES arrivent graduellement par chaque vapeur, et que, dès à présent, ils étalent un des plus beaux choix qui se puissent voir d'effets de goût et d'utilité.

Pas un acheteur ne doit manquer de visiter son établissement s'il désire faire un choix judicieux, sous le rapport du bon goût, de la qualité et du bon marché.

M. et B. désirent attirer l'attention sur le fait, que leurs marchandises ayant été achetées dans les meilleures maisons manufacturières d'Angleterre et d'Ecosse, au moment de la plus grande baisse en décembre et janvier derniers, ils peuvent offrir leurs effets de 10 à 15 p. 100 plus bas que tous les autres qui ont fait leurs achats plus tard.

Leur assortiment est aussi très-complet pour les Toilettes de Première communion, tel que : Lawn, Mousseline, Point, Dentelle, Mérinos et Alpaca blancs, Gants, Bas, Drap noir, Frappé blanc, etc., etc.

COIN DES RUES DU PONT ET DES FOSSES,

SAINT-ROCH DE QUÉBEC.

22 avril 1868.



**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC**

De la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI .....	9 30 AM	4-00 PM
Hadlow .....	9-40	3-50
Chaudière Junction ..	10-05	3-30
St Jean Chrysostôme ..	10-20	3-10
St Henri .....	10-40	2-50
St Charles .....	11-10	2-15
St Michel .....	11-35	1-50
St Valier .....	11-48	1-35
St François ou Berthier.	12-03	1-13
St Pierre .....	12-20	1-00
ST THOMAS .....	12-40	12-40 AM
Cap St Ignace .....	1-20	12-13
L'Anse à Gile .....	1-32	12 00
L'ISLET .....	1-50	11-45
	2-05	11-30
Trois Saumons .....	2-15	11-15
St Jean Port Joli .....	2-35	10-50
Elgin Road .....	2-47	10-37
St Roch .....	3-00	10-20
STE ANNE .....	3-30	9-50
Rivière Ouelle .....	3-50	9-25
St Denis .....	4-08	9-05
ST PASCAL .....	4-25	8-45
Ste Hélène .....	4-45	8-20
St André .....		8-05
St Alexandre .....	5-15	7-50
Chemin du Lac .....	5-35	7-25
RIVIERE-DU-LOUP .....	5-55	7-00

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,  
Surintendant local.